

ANALYSE BUDGÉTAIRE

Québec : le point sur la situation économique et financière Des dépenses ciblées pour répondre aux récentes préoccupations

FAITS SAILLANTS

- ▶ La bonne tenue de l'économie du Québec procure une importante marge de manœuvre financière au ministère des Finances.
- ▶ Les déficits budgétaires projetés sont réduits par rapport aux projections du budget de mars dernier.
- ▶ Le gouvernement annonce de nouvelles initiatives totalisant 13 G\$ d'ici cinq ans.
- ▶ La croissance de la dette brute devrait ralentir graduellement dès l'exercice 2021-2022.
- ▶ Le ratio de la dette brute par rapport au PIB devrait diminuer à nouveau d'ici le 31 mars 2022.

Des déficits budgétaires moins importants que prévu

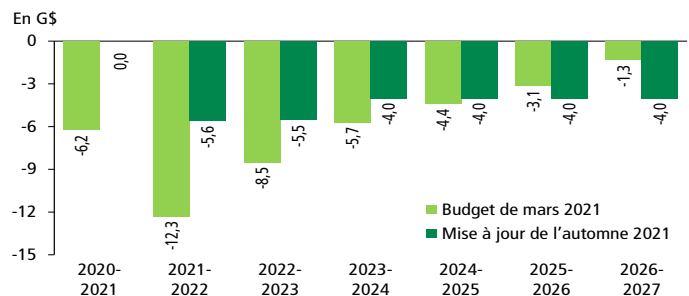
La situation économique et financière du Québec s'est nettement améliorée depuis le budget du 25 mars dernier. La campagne de vaccination s'est très bien déroulée dans la province, ce qui a permis le retrait graduel de plusieurs mesures sanitaires restrictives. La croissance économique du Québec a ainsi nettement dépassé la moyenne canadienne en première moitié de 2021, permettant au PIB réel québécois de récupérer entièrement le terrain perdu pendant la pandémie dès le deuxième trimestre.

Cette bonne tenue de l'économie québécoise a notamment entraîné une croissance plus rapide des revenus budgétaires. Cela a fourni au gouvernement du Québec une nouvelle marge de manœuvre financière de 9,0 G\$ pour l'exercice 2021-2022, de 6,0 G\$ pour 2022-2023 et de 5,9 G\$ pour 2023-2024. Il aurait été facile pour le gouvernement d'utiliser la totalité de cette marge de manœuvre pour financer de nouvelles initiatives budgétaires. Le ministère des Finances propose plutôt de répartir judicieusement celle-ci entre de nouvelles initiatives et une réduction des déficits budgétaires pour les exercices à venir.

Le solde budgétaire au sens de la Loi pour l'exercice 2020-2021 passe ainsi d'un déficit de 6,2 G\$ à l'équilibre budgétaire, grâce notamment à l'utilisation comptable de la réserve de stabilisation. Pour l'exercice 2021-2022, le déficit prévu est réduit de 6,7 G\$, soit -5,6 G\$ au lieu de -12,3 G\$ (graphique 1). L'écart favorable

GRAPHIQUE 1

Nette amélioration du solde budgétaire au sens de la Loi



Source : Ministère des Finances du Québec

s'élève à 3,0 G\$ pour 2022-2023 et à 1,7 G\$ pour 2023-2024. Malgré ce portrait plus positif, le gouvernement du Québec prévoit qu'un déficit structurel d'environ 4 G\$ subsistera à compter de 2023-2024. Le ministère des Finances a néanmoins bon espoir de résorber ce dernier d'ici 2027-2028.

Dans ces conditions, la hausse de la dette brute devrait ralentir graduellement dès l'exercice 2021-2022. Combiné avec la croissance économique relativement rapide observée dans la province, cela devrait permettre au ratio de la dette brute par rapport au PIB de diminuer à nouveau d'ici le 31 mars 2022.

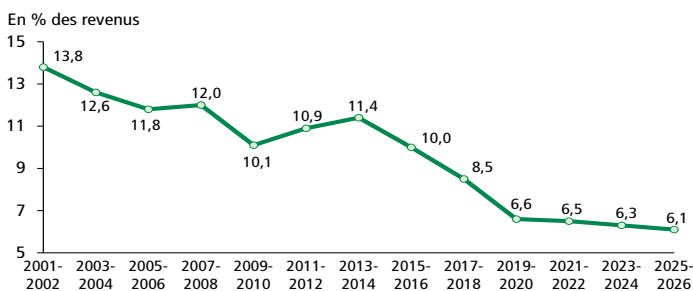
Jimmy Jean, vice-président, économiste en chef et stratège • Mathieu D'Anjou, directeur et économiste en chef adjoint • Benoit P. Durocher, économiste principal
Desjardins, Études économiques : 514-281-2336 ou 1 866-866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2021, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

Ainsi, la part des revenus budgétaires consacrés au service de la dette (soit le paiement des intérêts) devrait continuer à diminuer légèrement au cours des prochaines années (graphique 2).

GRAPHIQUE 2

Le service de la dette diminuera encore légèrement au cours des prochaines années



Source : Ministère des Finances du Québec

Des mesures additionnelles orientées vers l'avenir

Au cœur de la pandémie, toute l'attention du gouvernement du Québec était dirigée vers la gestion de celle-ci et vers les efforts nécessaires pour réduire les effets néfastes sur les ménages et les entreprises. Or, la situation se normalise de plus en plus et de nombreuses problématiques postpandémiques font surface. Par exemple, des déséquilibres importants sont observés entre la demande et l'offre de plusieurs biens et services, ce qui entraîne des pressions à la hausse sur les prix. Les problèmes de pénuries de main-d'œuvre, déjà très présents au Québec avant la pandémie, sont également redevenus une préoccupation importante.

La plupart des initiatives introduites aujourd'hui par le gouvernement du Québec concernent ces nouvelles préoccupations. Par rapport au budget de 2021, le ministère des Finances annonce des initiatives supplémentaires totalisant 13 G\$ d'ici cinq ans. Voici un résumé :

- ▶ Les effets de l'accélération de l'inflation se sont fait ressentir au cours de l'année 2021, notamment auprès des familles à plus faible revenu, pour lesquelles les hausses de prix des aliments et du logement peuvent être particulièrement contraignantes. Le gouvernement souhaite aider les Québécois, notamment les ménages à faible revenu, à mieux faire face à l'inflation au moyen de différentes initiatives totalisant 2,1 G\$, dont :
 - La mise en place de la prestation exceptionnelle pour le coût de la vie, soit 400 \$ par couple et 275 \$ pour une personne vivant seule. Pour profiter de cette prestation, un ménage devra avoir été bénéficiaire du crédit d'impôt remboursable pour la solidarité au cours de la période de versement de juillet 2021 à juin 2022.

- Une bonification du montant pour le soutien des aînés de 70 ans ou plus (l'aide maximale offerte en 2021 atteindra 400 \$ par aîné vivant seul et 800 \$ pour un couple d'aînés).
- La mise en place d'un programme visant à soutenir la construction de logements abordables.
- L'introduction d'une aide aux ménages à faible revenu pour le paiement de leur loyer.
- ▶ Le gouvernement prévoit dans sa mise à jour des gestes additionnels totalisant plus de 3,4 G\$ d'ici 2025-2026 afin :
 - De contrer la rareté de main-d'œuvre en appuyant la formation et la requalification des travailleurs ainsi que l'attraction de talents.
 - D'accélérer la croissance de la productivité des entreprises en soutenant l'investissement privé et la mise en place des premières zones d'innovation et de projets innovants sur le territoire québécois.
 - De soutenir la relance du milieu culturel québécois.
- ▶ Le gouvernement propose des initiatives totalisant 2,4 G\$ pour soutenir les familles avec des mesures visant notamment à :
 - Bonifier le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants afin de réduire les coûts assumés par les familles dont l'enfant fréquente un service de garde non subventionné et de rendre le tarif net plus comparable à celui d'un service subventionné.
 - Compléter, d'ici mars 2025, le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance en créant 37 000 places de garde subventionnées, en consolidant les services de garde en milieu familial et en améliorant l'accès au réseau.
- ▶ Un soutien de 742 M\$ est proposé pour appuyer les communautés, de manière à :
 - Augmenter les efforts pour la prévention de la criminalité.
 - Lutter contre la violence liée aux armes à feu, le racisme et la violence conjugale.
 - Accompagner les ménages ayant des besoins particuliers en habitation.
 - Développer le transport routier local.
 - Encourager la pratique d'activités sportives, récréatives et de loisir.

TABLEAU 1
Situation budgétaire

EN G\$ (SAUF SI INDIQUÉ)	RÉEL	PROJECTIONS				
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Revenus autonomes	91,9	101,6	104,9	108,2	112,3	116,1
<i>Variation (%)</i>	0,1	10,6	3,2	3,2	3,8	3,4
Transferts fédéraux	30,7	29,5	28,5	29,9	29,4	30,2
<i>Variation (%)</i>	21,8	-4,1	-3,2	4,8	-1,6	2,6
Revenus budgétaires totaux	122,6	131,1	133,4	138,1	141,7	146,3
<i>Variation (%)</i>	4,8	6,9	1,8	3,6	2,6	3,2
Dépenses de programmes	-105,7	-118,1	-123,4	-127,2	-131,2	-136,4
<i>Variation (%)</i>	-1,4	11,8	4,5	3,1	3,1	4,0
Frais de la dette	-7,7	-8,6	-8,8	-8,7	-9,0	-9,0
<i>Variation (%)</i>	0,2	11,4	3,3	-1,2	2,9	-0,2
Mesures de soutien et de relance	-13,0	-7,6	-1,0	-0,1	0,0	---
Changement comptable sur les paiements de transferts	-0,5	-0,4	-1,2	-1,3	-0,8	0,0
Provisions pour risques économiques	---	---	-1,3	-1,0	-0,5	-0,5
Solde	-4,2	-3,6	-2,3	-0,1	0,2	0,4
Fonds des générations	-3,3	-3,3	-3,3	-3,9	-4,3	-4,4
Solde avant réserve de stabilisation	-7,5	-6,8	-5,5	-4,0	-4,0	-4,0
Modifications comptables	-3,2	---	---	---	---	---
Utilisation de la réserve de stabilisation	10,8	1,2	---	---	---	---
Solde budgétaire au sens de la Loi	0,0	-5,6	-5,5	-4,0	-4,0	-4,0
Dette brute	210,1	220,4	230,9	237,3	242,6	248,3
<i>Variation (%)</i>	5,7	4,9	4,7	2,8	2,2	2,4
<i>En % du PIB</i>	46,8	44,3	43,3	43,4	42,9	42,5
Dette représentant les déficits cumulés	108,7	112,3	114,6	114,7	114,5	114,1
<i>Variation (%)</i>	0,9	3,3	2,0	0,1	-0,2	-0,3
<i>En % du PIB</i>	24,2	22,6	21,5	21,0	20,3	19,5

Source : Ministère des Finances du Québec

► Des mesures totalisant 4,4 G\$ pour renforcer le système de santé :

- Réduction de la liste d'attente en chirurgie afin qu'elles puissent se poursuivre à un rythme plus soutenu.
- Introduction de mesures visant à améliorer les conditions de travail et à attirer du personnel au sein des établissements de santé, prévues notamment dans le programme d'attraction et de rétention du personnel infirmier et cardiorespiratoire.

Les incertitudes demeurent importantes

Malgré l'évolution favorable de la pandémie, plusieurs défis se dressent devant l'économie du Québec. Les mesures annoncées aujourd'hui par le gouvernement du Québec aideront sans aucun doute la province à surmonter les obstacles des prochaines années. Cela dit, l'efficacité économique de chacune des nouvelles mesures n'est pas acquise et seul l'avenir permettra de connaître leur véritable effet. Par exemple, la mise en place de la prestation exceptionnelle pour pallier l'augmentation du coût de

la vie pourrait avoir des effets inattendus. L'objectif de la mesure est très louable, à savoir compenser la perte du pouvoir d'achat des ménages moins nantis découlant de la forte croissance des prix. Cela pourrait toutefois se traduire par un soutien additionnel à la demande et ainsi contribuer au maintien de pressions haussières sur les prix. De toute évidence, la solution n'est pas simple. Cela dit, la poussée des prix est un phénomène mondial et elle est en grande partie le reflet de déséquilibres découlant de la pandémie. Or, la plupart des prévisionnistes s'attendent à une réduction graduelle des pressions inflationnistes au cours des prochains mois, ce qui devrait éventuellement soulager les ménages québécois.

En ce qui a trait à la pénurie de main-d'œuvre, l'un des défis les plus criants auxquels l'économie québécoise est confrontée, on ne peut pas dire que le gouvernement lésine sur les moyens, particulièrement en matière de formation. L'octroi de bourses incitatives pour augmenter la diplomation postsecondaire dans les disciplines prioritaires représente un geste important, alors que le Québec souffre depuis longtemps d'une pénurie de main-d'œuvre à haut niveau de qualification. Il restera à voir le détail de ces incitatifs pour pleinement juger de leur efficacité.

TABLEAU 2
Perspectives économiques

VARIATION EN % (SAUF SI INDIQUÉ)	2020	2021p	2022p
PIB réel			
Prévisions du ministère des Finances	-5,5	6,5	3,3
Prévisions de Desjardins	-5,5	6,5	2,5
PIB nominal			
Prévisions du ministère des Finances	-2,4	10,8	7,2
Prévisions de Desjardins	-2,4	10,4	6,1
Prix à la consommation			
Prévisions du ministère des Finances	0,8	3,4	2,9
Prévisions de Desjardins	0,8	3,8	3,2
Création d'emplois (moyenne annuelle en milliers)			
Prévisions du ministère des Finances	-208,5	167,3	107,5
Prévisions de Desjardins	-208,5	170,0	130,0
Taux de chômage (moyenne annuelle en %)			
Prévisions du ministère des Finances	8,9	6,3	5,7
Prévisions de Desjardins	8,9	6,3	4,9
Bons du Trésor – 3 mois (moyenne annuelle en %)			
Prévisions du ministère des Finances	0,4	0,1	0,4
Prévisions de Desjardins	0,4	0,1	0,6
Obligations fédérales – 10 ans (moyenne annuelle en %)			
Prévisions du ministère des Finances	0,7	1,3	1,7
Prévisions de Desjardins	0,7	1,5	2,2
Taux de change (moyenne annuelle en \$ US)			
Prévisions du ministère des Finances	0,75	0,80	0,79
Prévisions de Desjardins	0,75	0,80	0,81

p : prévisions

Sources : Ministère des Finances du Québec et Desjardins, Études économiques

Par exemple, qu'arrive-t-il si un diplômé part pour l'étranger? Quelle incidence y aura-t-il sur les disciplines non visées par ces programmes?

Au-delà de cela, la formation n'est qu'une des multiples solutions à mettre de l'avant pour lutter contre la rareté de main-d'œuvre. La rétention de travailleurs plus âgés, l'immigration de travailleurs disposant des compétences recherchées, une meilleure intégration des nouveaux arrivants, ainsi que l'automatisation, sont autant d'autres leviers sur lesquels on devra compter pour réduire la pénurie de travailleurs. La mise à jour budgétaire a révélé de nouveaux engagements pour certains de ces leviers, mais force est de constater qu'il restera du pain sur la planche avant de pouvoir venir à bout de la rareté de main-d'œuvre.

Le prochain rendez-vous sera le budget du printemps 2022. D'ici là, les incertitudes provenant de la pandémie se seront sans doute davantage estompées. Le gouvernement du Québec pourrait ainsi bénéficier d'une marge de manœuvre financière supplémentaire, lui permettant notamment de s'attaquer au déficit structurel de 4,0 G\$ et de peaufiner son plan de retour à l'équilibre budgétaire.